COM' INFO :

Ouverture Examen Professionnel Lieutenants - Session 2020

La CGT Pénitentiaire

La CGT Pénitentiaire vous informe de l'ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au grade de lieutenant du corps de commandement du personnel de surveillance de l'administration pénitentiaire pour l'année 2020 parue au Journal Officiel le 21 décembre dernier.

Cet examen professionnel est ouvert aux premiers surveillants et aux majors qui comptent, au 1er janvier 2020, **trois ans de services effectifs dans le grade de premier surveillant.**

Le nombre total des postes offerts au titre de l'année 2020 à l'examen professionnel est fixé **à 100**.

Voici le déroulé de cette session 2020 :

- Inscription : **à compter du lundi 28 décembre 2020** ;
- Clôture des inscriptions : **26 février 2021 à minuit** ;
- Résultats de la présélection : **à partir du mardi 16 mars 2021 ;**
- Epreuve d'admission : **lundi 29 mars 2021 ;**
- Résultats : **à partir du lundi 12 avril 2021.**

Les inscriptions s'effectuent par voie télématique sur le site APNET du ministère de la justice à l'adresse suivante : https://intranet.justice.gouv.fr/site/apnet/ rubrique « Liens pratiques » puis « Recrutement/concours ».

La présélection consiste en la remise d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.

Montreuil, le 28 décembre 2020.

LA CGT PENITENTIAIRE - 263, rue de Paris - Case 542 - 93514 Montreuil cedex
Tél. : 01.55.82.89.67 – Fax : 01.55.82.89.68 - e-mail : ugsp@cgt.fr / Site internet : www.cgtpenitentiaire.com